

Union  
Syndicale

# Solidaires

**Solidaires, un autre syndicalisme !**

► Vous vous interrogez sur l'utilité du syndicalisme et l'intérêt de vous syndiquer...  
Par cette brochure, nous souhaitons vous présenter l'Union syndicale Solidaires et vous convaincre que votre engagement au sein de Solidaires peut vous aider à faire respecter vos droits, à faire vivre les principes de solidarité et de justice sociale et à mener les luttes indispensables face au pouvoir patronal et aux attaques antisociales. Seul-e, nous n'allons nulle part ; ensemble, tout est possible !

### 3 Le syndicat, c'est quoi ?

---



### 4 Solidaires

---



### 5 Carte de visite

---



### 8 Une organisation et un mode de fonctionnement originaux

---



### 11 Déclaration du 5<sup>e</sup> congrès

---



**Solidaires**  
Union  
syndicale

144 boulevard de la Villette - 75019 Paris

☎ : 01 58 39 30 20

☎ : 01 43 67 62 14

✉ : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

🌐 : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

# Le syndicat, c'est quoi ?



**F**ace aux suppressions d'emploi, aux remises en cause de nos droits, aux abus des patrons, les « débrouilles » individuelles ne peuvent être une solution.

**Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement. Cet outil, c'est le syndicat !**

- ♦ Le syndicat a une double fonction : la défense des revendications des salarié-e-s quels que soient leur entreprise ou leur statut, et la transformation sociale, c'est-à-dire la possibilité d'agir sur son environnement professionnel et être acteur de sa vie.
- ♦ Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, et pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis.
- ♦ Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux, défend les revendications spécifiques de chacun-e tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les préoccupations des salarié-e-s.
- ♦ Le syndicat est une structure regroupant les salarié-e-s, c'est à dire toutes celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, un emploi statutaire, sont en stages, en formation, au chômage, en retraite.



**L'**Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui rassemble des organisations syndicales aux histoires assez différentes, à l'image de leurs équipes militantes comme de leurs adhérent-e-s. Mais les projets et les aspirations rassemblent et convergent autour de valeurs, démarches et pratiques qui construisent une identité commune selon des règles de fonctionnement originales.

Solidaires fédère des syndicats et des fédérations de la fonction publique, des entreprises publiques et du secteur privé. Au 1<sup>er</sup> juin 2011, elle regroupait cinquante-sept organisations syndicales professionnelles nationales et structurait des unions locales dans la quasi-totalité des départements.

Son mode de fonctionnement repose sur une volonté partagée de créer une force d'entraide permettant à chaque organisation d'exister avec plus de puissance d'action et d'expression dans le champ syndical global.

Il est également marqué par la volonté de mutualiser les moyens, les savoir-faire des uns et des autres, les compétences acquises dans certains domaines, pour en faire profiter l'ensemble de notre Union syndicale. Le souci de préserver l'autonomie des organisations, de ne pas les déposséder de leurs positions, d'éviter les dérives bureaucratiques et la mise en place de superstructures de plus en plus éloignées des réalités des adhérent-e-s, nous a conduit à essayer d'inventer une autre manière de fonctionner.

## Carte de visite



Les syndicats membres appartiennent à des secteurs professionnels très divers - relevant aussi bien du secteur public que du secteur privé : aérien, banques et finances, commerce, culture, éducation, énergie, hôtellerie et restauration, industrie, métallurgie, Poste et télécommunication, prévention et sécurité, rail, recherche, santé, secteur associatif... Aujourd'hui, Solidaires est la première organisation syndicale dans un certain nombre d'établissements, d'entreprises, de services, d'administrations, de ministères...

Cette union interprofessionnelle, qui compte actuellement 100 000 adhérent-e-s, met en

œuvre un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise. Il s'agit de mieux s'organiser pour mieux agir ensemble et éviter les phénomènes d'institutionnalisation, de délégation de pouvoir, d'experts, de superstructures que connaissent trop souvent les grandes confédérations.

C'est une autre façon de vivre les structures interprofessionnelles. En ce sens, nous avons l'ambition de contribuer à répondre à la crise du syndicalisme et de participer à sa rénovation pour redonner aux salarié-e-s le goût de l'action collective.

► Le syndicalisme est un outil pour l'action collective. Il doit en déterminer les formes les plus appropriées. Il n'y a pas « une » forme d'action collective meilleure en soi. Il faut partir de la réalité.

Trouver la démarche la plus adaptée, celle qui va rassembler le plus de monde, qui sera la plus mobilisatrice, celle dans laquelle le maximum de salarié-e-s sera prêt à s'engager. Voilà ce qui importe.

Ainsi, une pétition signée par tout un service peut être plus efficace qu'une grève suivie à 2 % !

Si le problème est un problème interprofessionnel, il faut mettre en œuvre un mouvement interprofessionnel, mais il n'y a pas de forme d'action privilégiée a priori. Par ailleurs, s'il importe que la forme d'action soit proposée par le syndicat, elle doit pouvoir être discutée par les concerné-e-s eux-mêmes, syndiqué-e-s ou non-syndiqué-e-s, en assemblée générale ou lors de consultations.

Les « non-syndiqué-e-s » doivent avoir eux/elles aussi le droit de décider, ne serait-ce que parce qu'ils/elles sont présent-e-s dans les luttes.



► Historiquement issue essentiellement du secteur public, notre Union syndicale a considérablement élargi son champ d'activité, malgré les difficultés liées aux lois sur la représentativité, aux entraves juridiques utilisées par nombre de directions d'entreprise... et d'organisations syndicales qui ne pensent pas qu'il appartient aux seul-e-s travailleurs-euses de choisir leurs représentant-e-s.



Ce fonctionnement privilégie la recherche du consensus et donc de ce qui unit plutôt que de ce qui divise.

Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-e-s et transformation de la société. Un syndicalisme de lutte pour la construction d'un rapport de forces en vue de contrer les politiques patronales et gouvernementales. Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salarié-e-s quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs/euses, aux précaires, aux retraité-e-s et aux sans-droits. Un syndicalisme qui agit contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'origine. Solidaires s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.

Pour Solidaires, défendre efficacement les travailleurs/euses, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence.

► *Notre démarche s'inspire de la Charte d'Amiens : défense immédiate des salarié-e-s, transformation sociale et contre-pouvoir ! Nos rapports avec le domaine politique se nourrissent aussi du bilan que font nos militants à propos de « la gauche au gouvernement », notamment du parti socialiste. Nous avons appris qu'il faut juger les « politiques » à leurs actes, et non à leurs déclarations ou leurs promesses. Nous sommes, non seulement par principe mais aussi dans la réalité, attaché-e-s à l'indépendance du syndicat. D'un point de vue organisationnel, cela se traduit par l'interdiction du cumul des mandats syndicaux et politiques : il n'est pas possible d'accéder à une responsabilité syndicale si l'on dispose d'une responsabilité politique nationale.*

► *Le syndicalisme est à nos yeux une école de formation, de réflexion. Il doit être un outil permettant aux salarié-e-s de comprendre le monde dans lequel ils vivent. Il doit donner des instruments d'analyse de la réalité et les moyens de devenir capable de penser par soi-même. En ce sens, le syndicalisme est aussi un espace d'émancipation individuelle et collective.*

Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières à l'origine de ces décisions. Notre Union syndicale essaye de développer une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau inter-professionnel, permettant aux salarié-e-s de mieux faire le lien entre ce qu'ils/elles vivent sur leur lieu de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète. C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête pas à la porte des lieux de travail et s'inscrit pleinement dans un mouvement global.

Dans un contexte où les salarié-e-s, les chômeurs/euses et les retraité-e-s sont les premières victimes d'une crise dont ils/elles ne sont aucunement responsables, il est primordial de renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale qui agit à tous les niveaux - local, national, européen, international - pour imposer ensemble un autre partage des richesses dans un monde plus solidaire et plus égalitaire !

► *L'ouverture du syndicalisme au mouvement social au-delà du champ professionnel est l'une des caractéristiques de Solidaires. Notre Union syndicale est durablement impliquée dans le mouvement social et altermondialiste.*

## Une organisation et un mode de fonctionnement originaux



La constitution de Solidaires obéit au principe de liberté et de pleine autonomie des organisations qui la composent.

Les organisations adhérentes conservent pleinement leur indépendance et leur personnalité juridique, le droit d'ester en justice, de négocier et signer tous protocoles électoraux professionnels, accords collectifs d'entreprise, conventions collectives dans leurs secteurs d'activités tels que définis par leurs statuts.

Tous les trimestres, un **Comité national** définit les positions et les campagnes interprofessionnelles menées par l'Union syndicale Solidaires. Chaque syndicat ou fédération membre,

quelque soit le nombre de ses adhérents, ne compte que pour une voix et dispose d'un droit de veto motivé. Chaque syndicat est responsable de sa délégation. Les organisations syndicales membres désignent librement leurs représentant-e-s.

Toute organisation qui adhère à l'Union syndicale Solidaires est représentée de droit au Comité national. Chaque Comité départemental ou régional (représenté par un-e délégué-e) compte aussi pour une voix. Toute décision se prend au consensus. À défaut de consensus, si aucun syndicat ou fédération n'utilise son droit de veto, la majorité des 2/3 des structures membres présentes est suffisante.





► C'est en tant que mouvement syndical, porteur d'idéaux et d'exigences démocratiques, de justice, d'égalité, que nous luttons contre l'extrême-droite et son cortège de haine, de division de la classe ouvrière. Plus généralement, notre syndicalisme Solidaires s'inscrit dans les luttes contre les discriminations, le racisme, le sexisme, l'homophobie. Dans un contexte marqué, en France comme dans de nombreux pays européens, par la montée des extrêmes-droites et de leurs idées, notre Union syndicale fait de cette lutte un axe prioritaire de réflexion et d'intervention auprès des salarié-e-s et des citoyen-ne-s.



► L'unité est une nécessité aux yeux des salarié-e-s qui en sont très demandeurs/euses, pour créer le rapport de forces le plus favorable possible dans un contexte difficile, et dans la perspective d'une évolution globale du paysage syndical vers un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. C'est la raison pour laquelle Solidaires se bat pour l'unité d'action la plus large au-delà des divergences stratégiques que nous pouvons avoir avec telle ou telle organisation.



► Toutes nos orientations sont traversées par deux soucis fondamentaux : le souci démocratique qui nous porte à « ne pas faire à la place de », et le souci pragmatique d'efficacité qui nous rappelle que le mouvement syndical, c'est le mouvement réel des gens, qu'on ne saurait confondre avec celui des appareils. Le syndicat est un outil d'analyse, de proposition, d'organisation.



► L'enjeu pour nous, à court terme, est de franchir un nouveau cap dans notre développement ; notre syndicalisme doit être en capacité de peser au plan national inter-professionnel autant que nous le faisons déjà dans certains secteurs. Chaque mouvement social le rappelle : une Union syndicale Solidaires plus forte est nécessaire pour gagner. Cela ne signifie pas que nous pensons être la forme achevée du syndicalisme. Nous avons à apprendre de la culture et des pratiques d'autres courants syndicaux, mais nous voulons développer Solidaires parce qu'à nos yeux, dans la période actuelle, c'est l'outil le plus utile pour les travailleurs-euses, pour les luttes sociales et pour contribuer à l'émergence d'une société plus juste.

L'Union syndicale Solidaires est animée par un **Bureau national** dont les membres sont désignés par les organisations syndicales adhérentes. Le Bureau national est l'organe directeur de l'Union syndicale Solidaires. Il se réunit au moins une fois par mois. Chaque syndicat ou fédération membre, quelque soit le nombre de ses adhérent-e-s, ne compte que pour une voix et dispose d'un droit de veto motivé. Chaque syndicat est responsable de sa délégation. Les organisations syndicales membres désignent librement leurs représentant-e-s. Toute organisation qui adhère à l'Union syndicale Solidaires est représentée de droit au Bureau national. Toute décision se prend au consensus. À défaut de consensus, si aucun syndicat n'utilise son droit de veto, la majorité des 2/3 des syndicats membres présents est suffisante.

Un **Secrétariat national** met en application les orientations et décisions définies par le Comité national et le Bureau national. Ce Secrétariat national est élu par le Bureau national.

► *Un syndicalisme de classe et de masse, de luttes et de transformation sociale.*

*Vouloir un syndicalisme de masse, ne signifie pas recentrer son discours et abandonner ses valeurs, le syndicalisme de luttes et de transformation sociale. C'est, affirmer la nécessité d'un syndicalisme de classe, massivement implanté. C'est aussi travailler à populariser nos idées, nos revendications, et faire un travail de défense quotidienne auprès des salarié-e-s. C'est mettre en pratique le fait que le syndicalisme a vocation à rassembler les travailleurs/ses, sur la base de leur appartenance à cette classe sociale.*

► *Nous ne sommes pas des spectateurs-trices ni des commentateurs-trices du mouvement social. Nous voulons en être pleinement acteurs-trices et peser sur son évolution.*

► *Notre syndicalisme n'est ni d'accompagnement, ni de témoignage : il vise résolument à promouvoir une transformation sociale et à obtenir des avancées concrètes pour les salarié-e-s.*

Il est composé de sept membres minimum (un-e délégué-e général-e, des délégué-e-s adjoint-e-s, un-e trésorier-e- et un-e trésorier-e-adjoint-e) proposés par les organisations nationales. Il fonctionne sur un mode collégial.

Ce Secrétariat national est renouvelé après chaque Congrès et la même organisation ne peut y détenir plus de deux postes.

Des **commissions nationales** spécialisées, ouvertes aux fédérations et syndicats nationaux et aux Solidaires locaux, sont chargées de travailler sur un certain nombre de domaines spécifiques : services publics, formation professionnelle, retraités, formation syndicale, protection sociale, écologie, emploi, femmes, international...





# DÉCLARATION DU 5<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Patronat, actionnaires et gouvernements s'attaquent frontalement aux travailleurs-euses. L'assaut est d'autant plus rude que la crise du système capitaliste aggrave la situation sociale, dans tous les pays. Dans une logique de « toujours plus », celles et ceux qui prétendent diriger le monde ne cessent de vouloir supprimer les droits conquis par les salarié-e-s au fil des luttes sociales, et de confisquer les richesses. Dans ce contexte, un mouvement syndical fort, unitaire, offensif, indépendant, internationaliste, écologiste et féministe est d'autant plus nécessaire. Salarié-e-s en activité, au chômage, en formation, en retraite, ont des intérêts communs à défendre.

Les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires sont des outils au service des salarié-e-s, pour la défense de leurs revendications quotidiennes et pour construire les mouvements sociaux d'ampleur nécessaires à l'indispensable et profonde transformation de la société. Les deux aspects sont liés : c'est dans, et par, les luttes d'aujourd'hui que nous construisons la société de demain !

La transformation sociale n'est possible qu'à partir d'une prise en charge des problèmes concrets, sur le lieu de travail et aussi dans les localités.

9  
JUN  
2011



La **protection sociale** demeure un enjeu important ; patronat et gouvernement veulent tout casser, pour des raisons économiques mais aussi parce que la solidarité dont est porteuse la protection sociale depuis ses origines va à l'encontre de ce dont a besoin le capitalisme ! Il en est de même, et pour des raisons identiques, pour les services publics. **Sur le dossier « aide à l'autonomie »,** comme pour la défense et l'amélioration des services publics, l'Union syndicale Solidaires sera à l'offensive dans les mois qui viennent, en recherchant l'unité la plus large, dans le cadre d'objectifs revendicatifs partagés.

L'**amélioration des conditions de vie** est une revendication essentielle. **L'augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des pensions de retraite, la création d'un revenu socialisé d'études** sont des nécessités. De nombreuses grèves ont lieu pour l'augmentation des salaires, dans quasiment tous les secteurs professionnels. Il nous faut unifier ces luttes, pour leur donner plus de poids

et une dimension nouvelle : c'est bien du partage des richesses produites dont il faut discuter, et nous voulons imposer une autre répartition ! L'Union syndicale Solidaires a décidé de mener une campagne nationale sur les salaires ; elle englobera les questions des indemnités pour les chômeurs/ses, des pensions des retraité-e-s. Nous revendiquons une mesure immédiate pour le pouvoir d'achat de 400 euros pour toutes et tous, et un SMIC à 1600 euros nets. Personne ne doit vivre aujourd'hui avec un revenu inférieur à cela, c'est pourquoi nous demandons l'alignement des minima sociaux sur le SMIC.

Dans cette période de crise, **agir pour la défense et la création d'emplois non précaires**, est déterminant, notamment pour lutter contre le chômage des jeunes, la précarité, les licenciements. Récemment, gouvernement et patronat ont de nouveau utilisé des chiffres sur « la jeunesse », considérée comme catégorie homogène, afin d'accréditer la nécessité de mesures spécifiques pour l'emploi des jeunes. Celles-ci ne bénéficient en fait qu'aux employeurs, et maintiennent l'ultra-précarité : stages sous-rémunérés, exonérations de cotisations sociales pour les entreprises, etc. Nous refusons de cautionner l'éclatement du salariat : les caractéristiques de cette jeunesse ne sont qu'une amplification des phénomènes que l'on observe parmi l'ensemble des salarié-e-s. Les solutions pour l'emploi des jeunes sont les mêmes que pour tous les salarié-e-s : **réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires avec création d'emplois et sans perte de salaire, redéfinition des finalités de la production.**

**La lutte pour défendre la santé au travail** est une revendication essentielle des équipes syndicales Solidaires. Les pressions patronales, les organisations du travail, la recherche continue de productivité dans les secteurs public et privé, créent des situations véritablement inhumaines. Les suicides sur le lieu de travail en sont une conséquence dramatique, mais ce n'est pas la seule : en France des dizaines de milliers de salarié-e-s sont victimes de cette violence patronale. En témoigne par exemple, l'augmentation du nombre d'accidents de travail. L'Union syndicale Solidaires entend dénoncer non seulement les effets, mais surtout les causes, pour que collectivement nous puissions imposer que soit mis un terme à cette situation.

La société que nous voulons construire est égalitaire ; les combats pour les droits égaux pour toutes et tous se situent dans cette perspective. La place des femmes dans la société et notamment dans le monde du travail est marquée par des inégalités persistantes : salaires, déroulement de carrière et retraites plus faibles, discriminations à l'embauche, emplois précaires, temps partiel imposés, etc. Pour les lesbiennes, les gays, les bisexuel-le-s, les trans, l'égalité des droits est également bien loin d'être atteinte.

Les populations immigrées sont de plus en plus stigmatisées, surexploitées : les grèves des Sans-papiers montrent qu'il est possible de gagner. Dans toute la France, le Réseau Éducation Sans Frontières mène des combats pour défendre des élèves et leur famille Sans-papiers. Les collectifs comme « Unis Contre l'Immigration Jetable », « racket » ou « D'ailleurs nous sommes d'ici » travaillent à un rassemblement large pour contrer ces politiques xénophobes. Notre implication dans ces combats est bien réelle et fait partie intégrante de notre projet syndical.

Cette société que nous voulons construire, doit prendre en compte les enjeux environnementaux et écologiques (OGM, nucléaire, raréfaction des ressources, ...). La catastrophe de Fukushima ne peut que renforcer notre exigence d'arrêt immédiat de tout projet de construction de centrale nucléaire et de décision politique immédiate de sortie du nucléaire.





Notre syndicalisme est internationaliste. Nous poursuivons la construction d'un syndicalisme de luttes d'abord au plan européen pour des raisons géographiques évidentes, et aussi euro-méditerranéen notamment avec nos camarades d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, etc. La lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme est une des composantes de notre action internationaliste. Nous renforçons aussi le travail avec les syndicats d'Amérique du sud, d'Afrique, d'Asie, avec lesquelles nous partageons la volonté de pratiquer et développer un syndicalisme de transformation sociale, qui ne peut se limiter aux frontières des États.

Notre syndicalisme est ouvert à tous, chaque salarié-e y a sa place quels que soient son statut, sa nationalité, ses idées politiques, etc. Mais le syndicalisme est irrémédiablement opposé au fascisme, à l'extrême-droite, à la xénophobie, au racisme, à l'homophobie, au sexisme. Celles et ceux qui défendent de telles « idées » ne peuvent se revendiquer du mouvement ouvrier, ils et elles en sont les ennemi-e-s ! Nous le réaffirmons d'autant plus que nous savons que la campagne pour les élections présidentielles va être source de nombreuses déclarations abjectes dans ce sens, et aussi de compromissions de certain-e-s dans l'espoir de gagner des voix.

Pour l'Union syndicale Solidaires qui défend l'indépendance du mouvement syndical, cette période doit être celle des débats de fond. Les derniers mouvements sociaux ont porté des revendications fortes ; il s'agit de rappeler aux organisations politiques leur soutien à ces mouvements.

Les dégâts de l'ultralibéralisme au pouvoir depuis 2007 sont dramatiques, la casse méthodique de toutes nos conquêtes sociales a des conséquences sur des millions de citoyen-ne-s toujours plus précarisé-e-s tandis qu'une petite minorité ne cesse de s'enrichir toujours plus. Nous savons aussi qu'un gouvernement de gauche plurielle fut celui qui privatisa le plus depuis un demi-siècle. La solution est entre nos mains, dans les luttes que nous saurons mener. Quels que soient les pouvoirs en place, notre Union syndicale reste un syndicalisme de contre-pouvoir.

Nous voulons changer les choses : au quotidien à travers des **revendications immédiates**, et plus fondamentalement en **modifiant l'organisation de la société**. Notre ambition est justifiée, nécessaire, mais grande ; elle nécessite un saut significatif dans le développement continu de notre Union syndicale.

Notre syndicalisme n'existe pas s'il ne s'appuie pas sur une **pratique de masse sur le lieu de travail**. Ceci n'est aucunement contradictoire avec la nécessité d'un syndicalisme interprofessionnel, indispensable pour ne pas tomber dans le corporatisme, pour créer les liens solidaires entre travailleurs-euses pour engager la transformation écologique de l'économie, pour penser et construire dans nos luttes d'aujourd'hui la société de demain.

Lors de notre 4<sup>e</sup> congrès, en juin 2008, nous lançons un **« appel à toutes les organisations syndicales pour que se mette en place, à tous les niveaux, national, local et sectoriel, un front syndical commun d'action qui permette de construire les rapports de force et les mobilisations nécessaires »**. Les mobilisations de 2009 et 2010 constituent un pas non négligeable en ce sens, mais nous en connaissons aussi les limites ; il nous reste maintenant à faire en sorte que le syndicalisme de transformation sociale pèse davantage. C'est un élément décisif comme l'a montré l'expérience guadeloupéenne du début 2010, comme le montre aussi ce qui se joue actuellement par exemple en Tunisie, en Algérie ou en Egypte... Un affrontement central demeure nécessaire et la grève générale interprofessionnelle est un moyen essentiel pour y parvenir.



Pour nous contacter

Établissement  
Syndicale  
**Solidaires**

**Union Syndicale Solidaires**

**144 boulevard de la Villette - 75019 Paris**

☎ : 01 58 39 30 20

✉ : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)